

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Décembre 2022

225x22

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU GROUPE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION 13 (GROUPE ADDAP13)

Le Conseil Municipal est informé que :

- Le Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Actions 13 (Groupe ADDAP13) sis : Le Nautile, 15 chemin des Jonquilles 13013 MARSEILLE
  - . NOM de la Présidente : Mme Chantal VERAY VAISSE
  - . Numéro de SIRET : 775 559 925 000 42

dont l'objectif est de conduire des actions visant à prévenir la marginalisation des jeunes de 11/21 ans et faciliter leur insertion et celle de leur famille, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse.

Pour 2022 les axes de l'intervention étaient : insertion socio-professionnelle, scolarité, dynamique territoriale et santé, repérer et accompagner les jeunes en situation difficile.

Il convient de préciser que la présence de l'ADDAP 13 sur la commune représente 2 agents (1 Éducateur spécialisé et 1 Animateur de prévention) à temps complet sur le territoire.

Afin de favoriser le développement de leurs actions, accueillir les jeunes ou familles les éducateurs disposent d'un local situé dans le centre village des Cadeneaux (rue Jean Aicard - les Cadeneaux - 13170 Les Pennes Mirabeau).

Le montant de la subvention sollicitée au titre de l'année 2022 : **7000 €**

La subvention concerne les actions suivantes :

- 1. 15 sorties éducatives (25 jeunes) et animations de proximité en direction des jeunes et des familles**
- 2. Participation aux activités de la ville ou en lien avec un partenaire**
- 3. Soirée famille à Giono (60 personnes)**  
Le 12 août 2022
- 4. Chantiers éducatifs rémunérés** (2 chantiers par an durant 1 semaine soit 35 heures) :
  - . Les 2 chantiers :
    - Du 24 au 28 octobre 2022
    - Du 21 au 25 mars 2022
- 5. Prise en charge des mesures de réparations** (2 jeunes)
- 6. Présences sociales dans les quartiers** l'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes en journée ou nocturne.

**7. Projet MOUVE (mobilisation, orientation, utilité, valorisation et engagement)**

dispositif qui s'inscrit dans la démarche de service civique

**8. Action « Parent'Aise » en direction des parents et enfants des écoles primaires de la commune**

**9. Organisation d'un mini camp de rupture durant la période estivale**

**10. Accompagnements et suivis des jeunes Pennois en situation de détresse (urgence)**

**11. Action en pied d'immeuble en lien avec le QG**

Après avoir entendu l'exposé et pris connaissance du travail réalisé par les éducateurs de l'ADDAP13 sur la commune, le CONSEIL MUNICIPAL :

– APPROUVE l'attribution d'une subvention au Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des actions 13 (Groupe ADDAP13) d'un montant de : 7000 € au titre de l'exercice 2022.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 2 – M. FUSONE - COCH

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL